

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LES CONSÉQUENCES DU BUDGET POUR LES TRAVAILLEURS PAUVRES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre sait sans doute que lundi dernier, le Conseil canadien de développement social a condamné le budget du gouvernement qui aura, selon lui, des effets catastrophiques pour des millions de Canadiens défavorisés. Le ministre des Finances s'en est pris au Conseil qui sert le pays depuis 60 ans. Ses représentants ont dû revenir à la charge hier faisant une déclaration publique pour défendre leur position et signaler qu'il importe de tenir compte de leurs inquiétudes. Ils ont dit se soucier plus particulièrement d'environ 500,000 Canadiens, que l'on appelle les travailleurs pauvres, et je cite un passage de la page 3 à ce propos:

Ce sont ces gens, les travailleurs pauvres, qui souffriront le plus du dernier budget.

J'aimerais demander à madame le ministre ce qu'elle a l'intention de faire pour soulager ces gens?

● (1140)

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je regrette d'avoir à dire ceci du communiqué et de la conférence de presse du Conseil canadien de développement social. Je le fais à regret parce que le Conseil a toujours joué un rôle unique et essentiel de défenseur des pauvres du pays.

Hier, cependant, le Conseil a abordé un autre sujet que celui sur lequel il a insisté au début de la semaine celui des travailleurs pauvres. Je dois dire au député que je dois appliquer au deuxième document du Conseil les critiques que le ministre des Finances a formulées et les réserves que j'ai faites à propos du premier. Par exemple, le tableau n° 1, qui s'intitule l'annexe n° 1, englobe dans les revenus des familles assistées le crédit d'impôt au titre des enfants et les allocations familiales, mais pas dans les revenus des familles de travailleurs pauvres.

Je ne nie pas que la vie soit difficile pour le travailleur pauvre, mais je signale que pour une famille de quatre, chacun de ces tableaux omet d'indiquer un montant indexé chaque année et non imposable d'environ \$960. C'est une déformation très grave. Nous ne disons rien de plus. Nous ne pouvons que féliciter le conseil de s'efforcer de rappeler à tous les Canadiens qu'il y a encore des pauvres dans notre société, mais le document en question comporte de graves erreurs.

M. Crombie: Madame le Président, je suis certain que l'honorable représentante ne veut pas induire la Chambre en erreur. Le tableau qu'elle a mentionné établit clairement la distinction entre les gains que rapportent les emplois mal rémunérés et les prestations du bien-être social. Le conseil explique que l'exposé budgétaire du gouvernement force les Canadiens à demander des prestations de bien-être social. Voilà pourquoi il a donné le tableau en question.

Le deuxième rapport, qui comprend 14 ou 15 pages, soulève bien d'autres questions. L'honorable représentante communiquera-t-elle avec le conseil? Ce conseil a l'appui de son propre gouvernement. Communiquera-t-elle avec le conseil afin de déterminer ce qu'elle peut faire pour régler les différends qui subsistent entre elle-même, son gouvernement et le conseil afin de pouvoir aider ceux qui seront touchés par l'exposé budgétaire?

Questions orales

Mme Bégin: Madame le Président, je ne pense pas qu'il y ait vraiment conflit. Le conseil reçoit en effet beaucoup d'argent de mon ministère. Je pense qu'il reçoit près de un demi million de dollars. Il fonctionne de façon tout à fait indépendante du gouvernement et cela ne doit pas changer. Le rôle consultatif du conseil est certainement essentiel et je n'ai pas l'intention de nuire à son travail.

Inutile de dire que nous communiquons régulièrement. J'ai rencontré le conseil très récemment. Nous ne nous sommes cependant pas rencontrés depuis la nomination du nouveau directeur exécutif pour la raison bien évidente que celui-ci était, je pense, auparavant à l'emploi de mon ministère et que j'estime qu'il faut laisser aux gens le temps de s'adapter à leur nouveau travail. C'est ce que j'ai l'intention de faire.

Je continuerai cependant de lutter avec les gens de ce côté-ci de la Chambre pour garantir que les fonds affectés au progrès social constituent toujours la dépense la plus importante du gouvernement. Je lutterai pour garantir que les prestations continuent à être indexées au coût de la vie. C'est pour cela que je lutte et c'est ainsi que je compte poursuivre mon travail.

Il ne sert à rien de comparer deux catégories de pauvres. Par ailleurs, je répète que le conseil a commis une grave erreur dans ses chiffres et cela n'aide en rien le débat.

Des voix: Bravo!

* * *

LA PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE

LES COÛTS COMPARATIFS DES PROGRAMMES CANADIENS ET AMÉRICAINS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, j'aimerais poser ma question au ministre d'État chargé du Multiculturalisme, qui est responsable de la coordination du programme publicitaire du gouvernement. D'après les dernières statistiques publiées, les dépenses gouvernementales consacrées à la publicité au Canada s'élèvent à \$6.66 par habitant; le gouvernement fédéral est donc de loin le plus important publicitaire du pays—alors qu'il occupait la dix-septième place il y a à peine dix ans—avec des dépenses trois fois supérieures à celles de la compagnie General Foods, qui occupe le deuxième rang. Si nous comparons ce bilan avec celui des États-Unis, où le gouvernement fédéral occupe la vingt-huitième place en matière de publicité, avec des dépenses par habitant de seulement 65c., le ministre peut-il nous dire pour quelles raisons notre gouvernement juge nécessaire de dépenser dix fois plus pour la publicité que ne le font les États-Unis?

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, il est important que le gouvernement du Canada, en particulier dans un pays dont la population est si restreinte et le territoire si vaste, puisse communiquer.

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: J'entends des huées de l'autre côté. Tout ce que je sais, c'est que depuis que j'assume ces responsabilités, j'ai essayé de reprendre le système instauré par les conservateurs et de l'améliorer pour mieux évaluer nos programmes. Nous voulons nous assurer que l'argent des contribuables est dépensé à bon escient et que nous établissons de bonnes communications avec les diverses régions du pays. Quiconque s'intéresse à l'état de notre pays conviendra sans doute que nous connais-